

Mémoire pour les audiences du BAPE

241 P NP DM445Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Monsieur, Madame,

Je suis un nouveau citoyen de Beaumont depuis mai 2006 et je suis très déçu en tant que nouvel arrivé à ce pittoresque endroit du Québec qu'on veut raser sans aucune pudeur morale.

Au nom de l'économie de la région par les emplois créés, on nous vante tous les mérites de ce projet. Pour du travail à environ quelques centaines de personnes lors de la construction mais pour seulement une poignée quand tout sera en place, est-ce qu'on peut se permettre de brimer les gens comme le font les promoteurs? Quand on parle d'économie, c'est pour tous ceux et celles, dont les deux gouvernements et la compagnie elle-même, sans oublier la ville de Lévis, qui en retireront des profits et des dividendes de toutes sortes au détriment du simple citoyen qui se sont mis au silence.

Mais de quels droits peut-on aller jusqu'à exproprier des gens contre leur gré? Se permettre de les acheter avec le pouvoir de l'argent?

Il est triste de voir, de nos jours et dans un pays démocratique, le non-respect des gens. Il y a ici dans cette région patrimoniale des gens qui s'opposent à l'installation de cette nouveauté dans leur environnement et on ne les écoute pas.

Ces gens ne s'opposent pas aux progrès, à la création d'emplois et à l'essor de l'économie mais pas au détriment de leurs droits. Un droit en outre dont celui de la parole et de l'expression de sa vision, de son opinion et de ses ressentiments face à ce projet immonde et irrespectueux.

Comment le simple citoyen qui croit qu'il n'en veut pas et qu'on lui imposera peut-être quand même cet absurde projet se sente ? Devant ce pouvoir d'argent qui a la hégémonie des gouvernements et de la ville de Lévis, le simple n'est rien et tous ses droits peuvent y compris ceux qui sont garantis, lui être enlevés. C'est immoral.

J'ai un dégoût de voir comment, encore de nos jours, on peut se comporter face au simple citoyen qui revendique ses droits et qui veut être respecté.

Que doit faire le simple citoyen, qui de façon démocratique et pacifique, veut se faire entendre et être écouté? J'ai malheureusement l'impression que ce dernier n'a pas de voix ou on ne veut pas l'entendre; elle est dérangeant et on doit la taire.

Je conclurais tout simplement, en tant que citoyen de Beaumont, que le projet du port méthanier Rabaska est irrespectueux pour les résidents qui en subiront les conséquences et l'environnement du secteur.

Je m'oppose fermement à ce projet qui n'a pas sa place ici et qui serait désastreux à bien des égards.

Et j'ai signé: Roch Turcotte
le 07-01-25